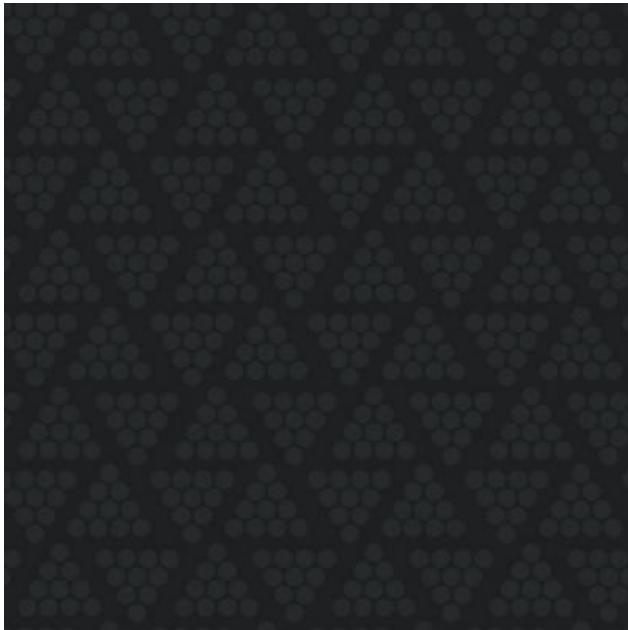


DOMAINE DE TREMICA



Accords mets et vins

Charcuterie, viande grillé

Détails

Domaine : Domaine de Tremica

Couleur : Rouge

Millesime : 2020

Degrés : 15 %

Viticulture : Biologique

Bio : Oui

Contenance : 0,75 L

Cépages : Sciaccarellu, Niellucciu

Région : Vin de France

Packaging : carton de 6

Appellation : Vin de France

Nom du Vigneron : Angelica et Richard Arnaud le Foulon

Caractéristiques

Terroir : Arènes granitiques

Cépage : 80% Sciaccarellu 20% Niellucciu

Vendange : Manuelle

Viticulture : Biologique en conversion à la biodynamie - Conduite en cordon de royat double, densité de plantation 6000 pieds hectares, enherbement totales, travaux en vert effectués à la main

Vinification : Cuve ronconique, levures sélectionnées sur le domaine, FA sans sulfites, macération pré-fermentaire à froid, pigeage, remontage, FML spontanée

Elevage : 30 mois en demi-muids, foudre et dolia béton naturel, pas de collage, filtration grossière

Dégustation

Robe : Grenat aux reflets tuilés

Nez : Notes empyreumatiques, fraise des bois

Bouche : Fruits rouges, épices, notes boisées

Finale : Enrobante

Garde : 10 ans

Température de service : 15° à 17°

HISTOIRE DU DOMAINE

Angelica (œnologue) et Richard (commercial en vins et spiriteux) sont à l'origine de la création du Domaine en 2011. Une rencontre autour d'une passion commune "le vin". Très vite le couple décide de se lancer dans l'aventure : achat de terrains, démaquisage, clotures, mise en valeur par un choix minutieux des cépages endémiques (des plus connus à ceux oubliés) qui s'adapteront le mieux à chaque parcelle. C'est sur Casaglione, petite commune de la région de Cinarca en Corse du sud, village de moyenne montagne entre terre et mer qu'ils décident de réaliser ce projet de vie. Une situation idéale pour la Corse car cette altitude va leur permettre de conserver une belle fraîcheur dans les vins. Aujourd'hui propriétaires d'un domaine de 7 hectares de vignes et de 6 hectares d'oliviers, sur un lieu chargé d'histoire, le plateau archéologique de Tremica. Ces anciens paturages sauvages, vierges de toutes activités agricoles sont un lieux propices pour la culture de la vigne. Dans une volonté de proposer des vins sains, représentatifs d'un terroir, l'ensemble du domaine est certifié en agriculture biologique depuis mars 2023, et ils entament une conversion à la biodynamie cette année.

